

CHARTE DU REFERENT DE RACE

Tout candidat doit remplir et accepter les conditions ci-après énumérées.

Les membres du Comité peuvent être référents de race sur la base du volontariat. Le Comité peut mettre un ou plusieurs référents de race sous la responsabilité de l'un de ses membres.

La Présidente est référent de toutes les races.

Conditions requises pour être référent de la race

- Etre adhérent au CAMILA depuis au moins 3 ans sans interruption et être à jour de cotisation de l'année en cours (soit au 31 mars).
- Etre ou avoir été propriétaire d'au moins 3 chiens de la race pour laquelle le référent est candidat et avoir fait au moins une portée.
- Avoir présenté en expositions et fait coter des chiens de la race dont le candidat est référent.
- Ne faire reproduire que des chiens radiographiés, avec lecture officielle du club, confirmés (min cot.2).
- Pour les lices, ne pas faire reproduire sa chienne avant l'âge de 18 mois.
- Connaître parfaitement le standard de la race, le règlement des expositions.
- Avoir présenté au Comité une lettre de motivation qui acceptera ou refusera la candidature, sans avoir à se justifier.
- Ne pas avoir participé à des polémiques envers la S.C.C., les juges, le Club, les éleveurs ou propriétaires, sur les réseaux sociaux, lors de rassemblements, ou lors de contacts téléphoniques.
- Etre en règle avec les administrations (Certificat de capacité, Msa, siret etc ..) si plus d'une portée par an. Une photocopie devra obligatoirement être jointe avec la lettre de motivation.
- Ne pas donner d'informations approximatives ... si le référent n'a pas la solution à une question posée, il doit impérativement contacter la Présidente.

Rôle du référent

- Etre présent dans la mesure du possible aux spéciales organisées dans sa région et Régionales d'Elevage organisées par le club et obligatoirement lors de la Nationale d'Elevage sauf avis d'absence motivé.
- Soumettre au Comité un rapport semestriel comportant des informations sur les problèmes rencontrés, sur des suggestions permettant d'apporter des améliorations dans la communication avec les demandeurs d'informations.... etc.
- Inciter et encourager les adhésions au club, et faire lui-même adhérer ses clients.
- Signaler les cas de détresse.
- Donner exclusivement les noms des éleveurs adhérents du club pour des renseignements ou des achats.
- Ne pas donner de prix.
- Respecter une certaine solidarité entre référents, et ce dans toutes les races.
- Ne pas utiliser sa fonction de référent à des fins personnelles mercantiles.

Compétences et rôles

Représentant de l'association, le référent doit, dans la race qui lui est confiée, assurer une efficace organisation dans ses moyens d'action.

Il participe activement à l'organisation des NE ou RE en apportant son aide.

Acceptation et radiation: le référent est nommé par le Comité, pour une période d'essai d'un an renouvelable par tacite reconduction. En cas de litige grave, de fautes jugées inacceptables par le Comité, et après l'avoir entendu, le Comité peut démettre le référent de ses fonctions sans avoir à justifier de sa décision.

Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune société ou club cynophile non affilié la SCC ni aucun organisme non reconnu par la FCI.

Je déclare approuver cette charte et m'engage à la respecter dans son intégralité.

Lu et approuvé (en toutes lettres) :

Nom et adresse du candidat :

Affixe : (éventuellement) :

Race concernée :

Numéros de téléphone permettant au comité de joindre le signataire :

Numéro de téléphone accessible au public :

Date et signature :

NB : Le masculin générique s'applique au féminin de même que le singulier peut avoir un sens pluriel et vice-versa